

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3B/26/0034 du 20 juillet 2026 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à l'entreprise Victor Investments SARL l'exploitation d'un chantier d'excavation autre que dans la roche sur un site inscrit au cadastre de la commune de Steinfort, section B de Hagen, sous les numéros 6/5934, 6/5935, 6/5936, 5/5940, 8/5937.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif* contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre



Andres Castro
Secrétaire communal f.f.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du 29 JUIL. 2026
Steinfort, le 29 JUIL. 2026


Le bourgmestre




Le secrétaire communal